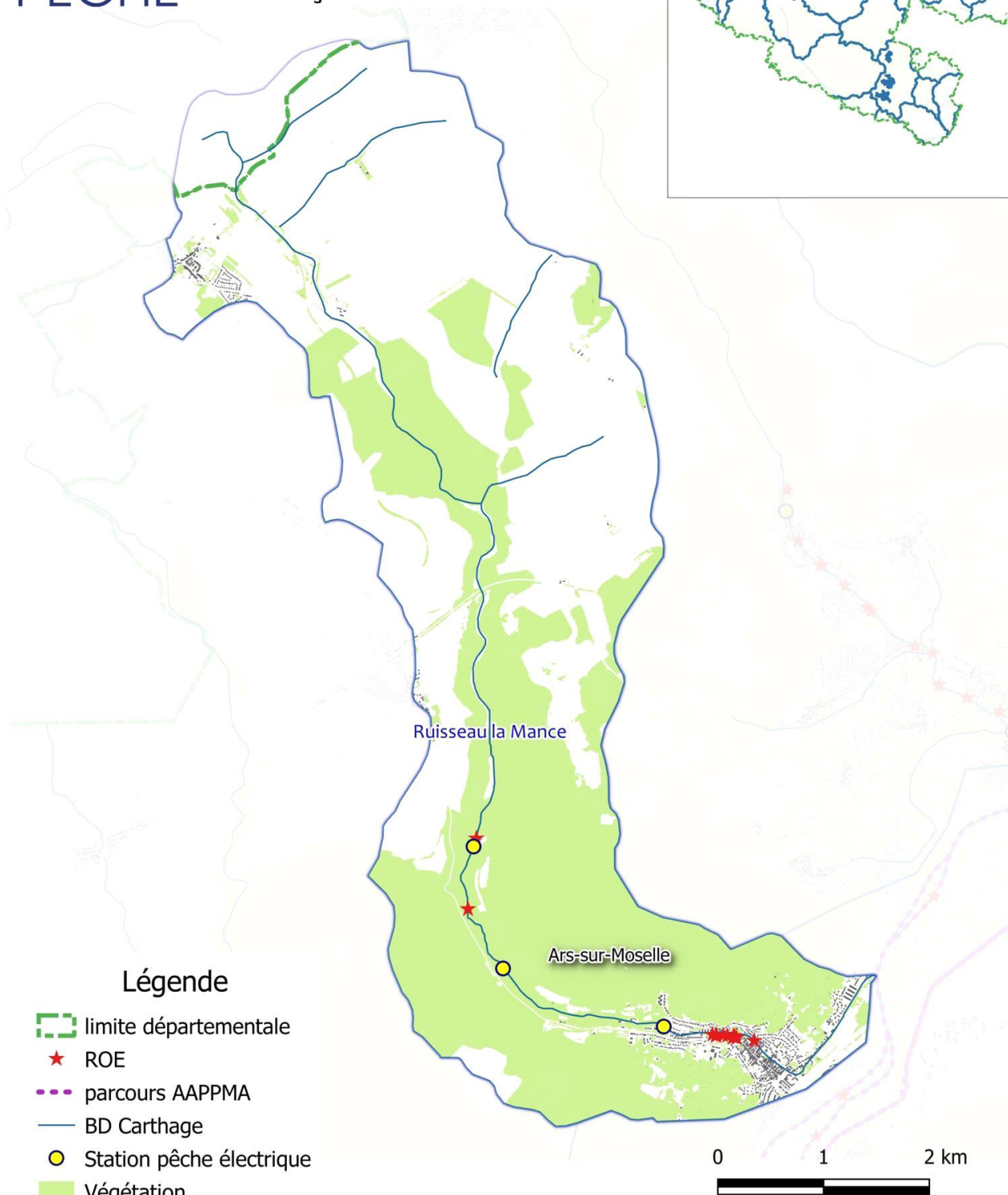
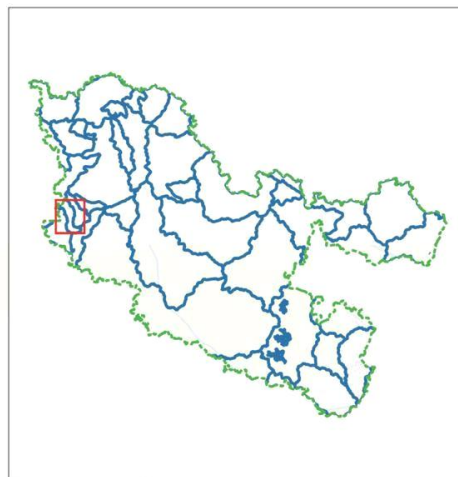
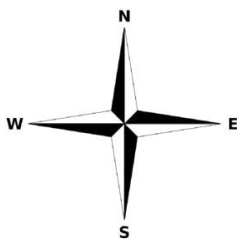





I - Cartographie du contexte



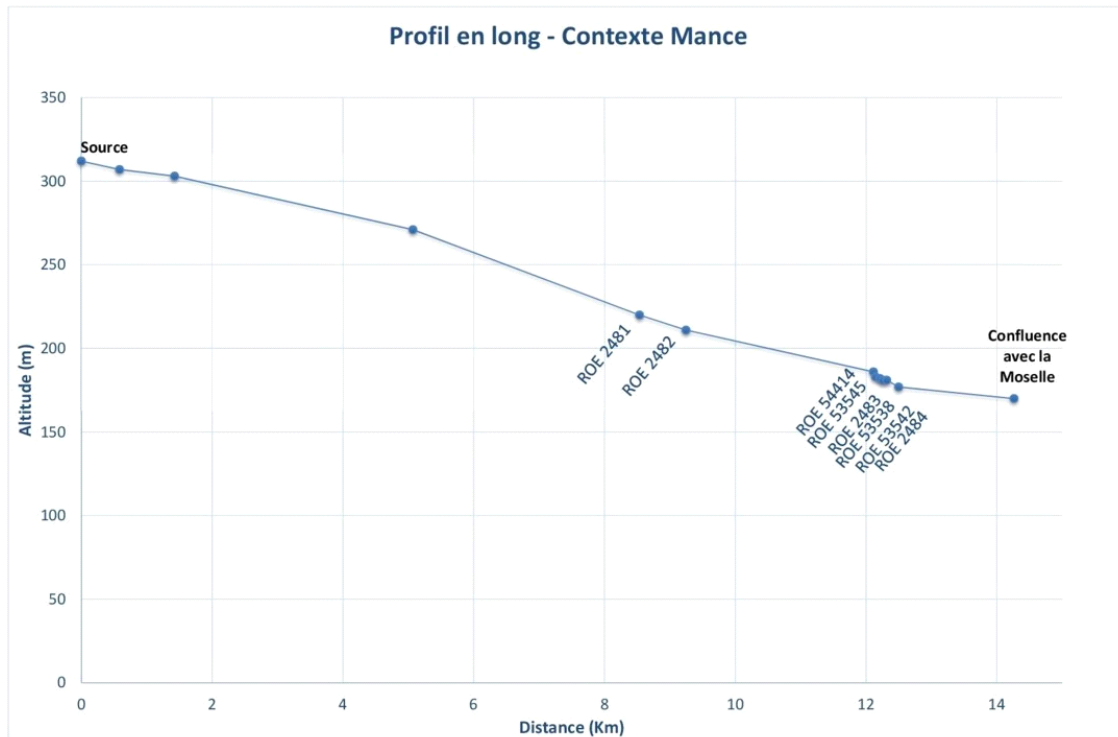
Légende

-  limite départementale
-  ROE
-  parcours AAPPMA
-  BD Carthage
-  Station pêche électrique
-  Végétation
-  Urbanisation
- COMMUNE

0 1 2 km

Source: BD Carthage, BD Topo, ROE
Réalisation: FDPPMA 57, décembre 2018
Projection: Lambert 93

II - Description générale



Synthèse du contexte

La Mance est un beau cours d'eau de fond de vallon situé à l'Ouest du département.

Il peut être divisé en trois parties :

De la source à l'aval de la station de pompage (exploitée par le Syndicat intercommunal des eaux de Gravelotte et Vallée de l'Orne), sur ce secteur le cours d'eau est régulièrement en assec, cela s'explique par la nature du substrat, responsable de nombreuses pertes d'origines karstiques mais aussi par la présence d'une station de pompage au niveau de Gravelotte. Cette partie du cours d'eau se caractérise par des zones de pâturage, sans ripisylve, occasionnant des problèmes de divagation du bétail et d'érosions de berge.

La seconde partie débute à l'aval de la station jusqu'à l'entrée dans la partie urbaine. Dans cette partie, la morphologie du cours d'eau est naturelle, entouré de forêts, la ripisylve est dense mais vieillissante, de nombreux embacles sont présents, et beaucoup d'arbres menacent de tomber. Sur ce parcours de nombreux seuils naturels sont présents, ainsi que des déchets (notamment autour de la Mècherie) et d'ouvrages d'étangs. Seul deux d'entre eux, situé au moulin de la Mance et à l'ancienne papèterie d'Ars sur Moselle rendent impossible la continuité écologique et sédimentaire du ruisseau.

La troisième partie est la traversé urbaine d'Ars sur Moselle, fortement perturbée. Les berges sont pour la plupart artificialisées, plusieurs stations de développement de la renouée du Japon ont pu être observées. La continuité écologique du cours d'eau est également très altérée. En effet trois sections souterraines importantes sont présentes (la plus longue représente près de 400m), ainsi que 2 seuils non franchissables, rendent cette continuité impossible.

La Mance - 57.1 - S - C

Limites contextes	Amont	PK 985,20 (source)		
	Aval	PK 1000 (confluence avec la Moselle)		
	Plans d'eau (département 57)	4 étangs		
Principaux affluents dans le contexte d'amont en aval (Nom, rive) (Rive Gauche: RG ; Rive droite : RD)	3 affluents (RG)			
Longueur en eau du contexte	Cours principal (km)	14		
	Linéaire total (cours principal et affluents) (km)	20		
Surface en eau du contexte (km²)	0,85 km ²			
Surface du bassin versant (km²)	28,6			
Débit (cours principal)	Etiage (m ³ /s)	0,014 (La mance à la confluence avec la Moselle)		
	Module (m ³ /s)	0,265 (La mance à la confluence avec la Moselle)		
Pente moyenne	Naturelle (%)	Altitude amont (m)	312	
		Altitude aval (m)	170	
		10,14		
	Réelle, après impact ouvrages (%)	Nombre d'ouvrages	13 ouvrages recensés dans le ROE	
		Hauteur cumulée (m)	/	
		/		
Taux d'étagement (%)	/			

Géologie

La Mance prend sa source au sein de formations marno-calcaires (Bajocien supérieur). Le ruisseau traverse ensuite les calcaires massifs (Bajocien moyen et inférieur) pour rejoindre les formations marneuses et les alluvions de la Moselle.

Communes










Amanvillers; Châtel-Saint-Germain; Vaux; Ancy-sur-Moselle; Jussy; Verneville; Ars sur Moselle; Rozerieules; Gravelotte

Assainissement (liste des stations d'épuration urbaines rejetant dans le contexte)

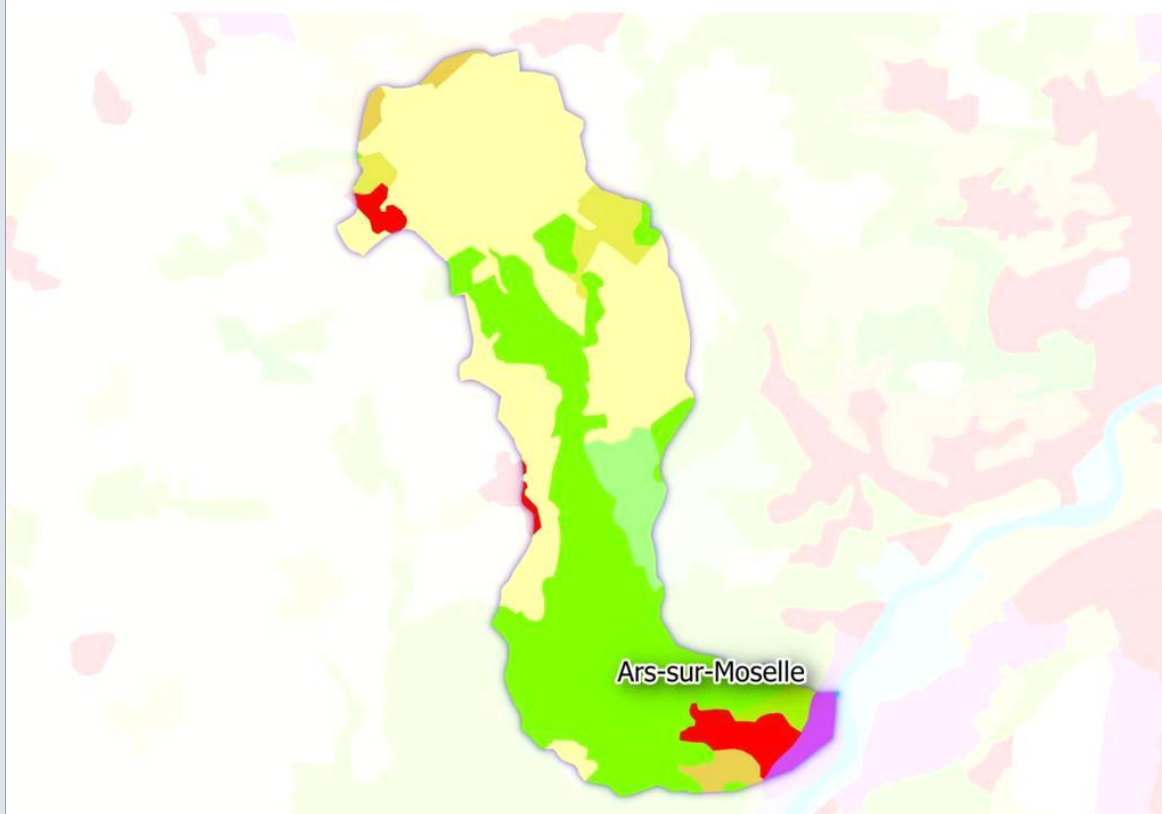
Station d'épuration : Verneville

Pas de dysfonctionnement de l'assainissement collectif à signaler

Légende Corinne Land Cover (2012)

- | | | | |
|---|--|--|---|
|  | Tissu urbain discontinu |  | Surfaces essentiellement agricoles |
|  | Zones industrielles ou commerciales et installations publiques |  | Forêts de feuillus |
|  | Terres arables hors périmètres d'irrigation |  | Landes et broussailles |
|  | Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole |  | Forêt et végétation arbustive en mutation |
| | |  | Cours et voies d'eau |

Occupation du
sol
Carte issue de
"Corine Land
Cover"



Mesures réglementaires de protection

- Natura 2000
- Réserve naturelle nationale (RNN)
- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Site inscrit / classé
- Autres (ZNIEFF I et II, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) , parc naturel régional (PNR) ou rég, ...)
- L.214-17 Liste 1
- L.214-17 Liste 2
- Décret frayères (arrêté n°2012-DDT/SABE/EAU-N°40 en date du 28 décembre 2012)

Natura 2000:

FR4100159 Pelouses du pays Messin

ZNIEFF de type I:

410007524 - Gîtes à chiroptères à Ancy-sur-Moselle et Vaux

ZNIEFF de type II

410010377 - Côteaux calcaires du Rupt de Mad au pays Messin

Parc naturel régional de Lorraine (FR8000020)

R.432-1-1-II :

Annexe1: La Mance de la limite départementale (Verneville) à la confluence avec la Moselle (Ars-sur-Moselle) (TRF et CHA)

La Mance - 57.1 - S - C

Industrie

Charcupac (agro-alimentaire), Railtech International-département Ars (mécanique)

Statut foncier	Non Domanial
Carte IGN	3312E – 3313E
SAGE	/
Structures locales de gestion	Metz Metropole, Parc Naturel Régional de Lorraine
Enjeux PLAGEPOMI	/

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global échéance	Objectif écologique échéance	Objectif Chimique échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
CR353	MANCE	TP 10	2027	Bon (2015)	2027	Moyen (2016)	Mauvais (2016)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s)	TRF
Etat fonctionnel	Conforme
Zonation piscicole	D'après la typologie de Huet: zone à truite
Biocénotypes	B3 en amont à B4 en aval
Peuplement actuel	CHA; TRF
Peuplement potentiel	CHA; LOF; OBR; TRF; VAI
Présence de poissons migrateurs	TRF
Présence d'espèces invasives	/

Inventaires piscicoles récents

Localisation et année	Classe de qualité selon l'Indice Poisson Rivière (IPR)	Espèces d'accompagnement
- La Mance au moulin de la Mance (2014) - La Mance en amont de l'ancienne papeterie (2014) - La Mance en aval dans le centre d'Ars-sur-Moselle (2014)	Excellente pour les 3 stations	CHA; TRF

VI – Gestion et halieutisme		
Classement piscicole	1ère catégorie piscicole	
Police de l'eau et police de la pêche	DDT	
Gestionnaires	AAPPMA	Pas d'AAPPMA sur ce contexte
	Sociétés de pêche non agréées	- Domaine d'Alpareg - Pêche à la truite - Pisciculture de la vallée de Montvaux - Châtel-Saint-Germain
Longueur totale (km) des lots de pêche détenus par les AAPPMA	/	
Parcours de pêche (parcours spécifique)	/	
Réserve (s) de pêche	/	
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	Patrimoniaire	
Déversements éventuels	/	

VII - Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Au niveau de la papeterie	Prise d'eau pour l'alimentation d'un étang privé	Débit d'étiage très sévère	Impact fort	Impact fort
Moulin de la Mance - La Mècherie et partie urbaine à Ars sur Moselle	Présence d'ouvrages	Continuité écologique et sédimentaire impossible	Impact fort	Impact fort
Centre Ars-sur-Moselle	Cours d'eau enterré	Pas d'habitats, pas d'ensoleillement, pas de substrat	Impact fort	Impact fort

Rappel bilan fonctionnalité du contexte

C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé

C

VIII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	groupe 2	Suppression et aménagement des ouvrages	Ensemble du contexte	CR353	Meilleure diversité génétique et libre circulation des espèces	Meilleure diversité génétique et libre circulation des espèces	Rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire	Orientation : T3 - O3.2.2.2 Disposition : T3 - O3.2.2.2 - D1	MIA0304
2	groupe 3	Remise à ciel ouvert du cours d'eau	Centre d'Ars-sur-Moselle	CR353	Augmentation de la capacité d'accueil et de recrutement	Augmentation de la capacité d'accueil et de recrutement	Diversification du lit mineur et du lit majeur	Orientation: T3-O3.2.1	MIA202

IX - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion Patrimoniale
Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)	/

La Mance à Ars-sur-Moselle

